0.a. Objectif

Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

0.b. Cible

Cible 1.1: D'ici 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 \$ (dollar américain) par jour)

0.c. Indicateur

Indicateur 1.1.1: Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation d'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale)

0.d. Série

Population active en dessous du seuil de pauvreté international (%)

0.e. Mise à jour des métadonnées

2022-03-31

0.f. Indicateurs connexes

1.3.1, 8.2.1, 8.3.1, 8.5.1, 8.5.2, 10.4.1

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Organisation internationale du travail (OIT)

1.a. Organisation

Organisation internationale du travail (OIT)

2.a. Définition et concepts

Définition:

La proportion de la population active sous le seuil de pauvreté international de 1,90 \$ américain par jour, également appelée taux de pauvreté des travailleurs, est définie comme la part des personnes actives vivant dans des ménages dont la consommation ou le revenu par habitant est inférieur au seuil de pauvreté international de 1,90 \$ américain par jour.

Concepts:

Emploi : Toutes les personnes en âge de travailler qui, pendant une courte période de référence (une semaine), ont exercé une activité quelconque de production de biens ou de prestation de services contre rémunération ou profit.

Seuil de pauvreté : Seuil en dessous duquel les individus de la population de référence sont considérés comme étant pauvres et au-dessus duquel ils sont considérés comme n'étant pas pauvres. Le seuil est généralement défini comme les besoins monétaires par habitant dont un individu a besoin pour pouvoir faire l'achat d'un ensemble de biens et de services de base. Pour les besoins de cet indicateur, un seuil de pauvreté international absolu de 1,90 \$ américain par jour est utilisé.

Ménage en situation de pauvreté : Les ménages sont définis comme étant pauvres si leur revenu ou leurs dépenses de consommation sont inférieurs au seuil de pauvreté compte tenu du nombre de membres dans le ménage et de sa composition (par exemple, le nombre d'adultes et d'enfants).

Travailleurs pauvres : Personnes actives vivant dans des ménages classés comme étant pauvres, c'est-à-dire dont le revenu ou le niveau de consommation est inférieur au seuil de pauvreté utilisé pour la mesure.

2.b. Unité de mesure

Pourcentage (%)

2.c. Classifications

La série est ventilée par sexe et par âge, pour lesquels il n'existe pas de classification internationale type. Les groupes d'âge désignent toutes les personnes (15 ans ou plus), les jeunes (15-24 ans) et les adultes (25 ans ou plus).

3.a. Sources de données

La source de données privilégiée est une enquête auprès des ménages contenant des variables pouvant identifier de manière fiable à la fois le statut de pauvreté des ménages et l'activité économique des membres du ménage. Les exemples comprennent les enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages, les enquêtes de mesure du niveau de vie avec des modules sur l'emploi et les enquêtes sur la population active qui recueillent des informations sur le revenu des ménages. Ces enquêtes présentent l'avantage de permettre que les variables relatives à la situation d'emploi et au revenu (ou aux dépenses de consommation) soient dérivées des mêmes ménages échantillonnés, idéalement pour la même période d'observation.

Les estimations de l'emploi dérivées d'une enquête auprès des ménages autre qu'une enquête sur la population active peuvent toutefois ne pas être les plus robustes en raison de la conception du questionnaire. De même, une enquête sur la population active peut ne pas être le meilleur instrument de collecte pour des données sur les revenus ou les dépenses de consommation des ménages, bien qu'un module de revenu puisse être conçu pour obtenir des résultats statistiquement fiables, notamment en assurant un chevauchement de la période d'observation entre les revenus (ou les dépenses de consommation) des ménages et la situation d'emploi.

Une autre possibilité consiste à combiner les données d'une enquête sur les revenus et les dépenses des ménages et d'une enquête distincte sur la population active lorsque les ménages répondants peuvent être appariés et que la cohérence sur une longue période d'observation entre les enquêtes peut être obtenue.

3.b. Méthode de collecte des données

L'OIT traite les ensembles de microdonnées des enquêtes nationales aurpès des ménages conformément aux concepts et définitions des indicateurs convenus au niveau international et définis par la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST).

3.c. Calendrier de collecte des données

En continu

3.d. Calendrier de diffusion des données

Les données nationales sont mises à jour chaque semaine sur la plateforme ILOSTAT. Les estimations mondiales et régionales sont mises à jour une fois par an (en novembre ou en décembre).

3.e. Fournisseurs de données

Principalement les Bureaux nationaux de statistique.

3.f. Compilateurs des données

Organisation internationale du travail (OIT)

3.g. Mandat institutionnel

L'OIT est le point focal des Nations Unies pour les statistiques du travail. Elle établit des normes internationales pour les statistiques du travail par le biais de la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST). Elle compile et produit également des statistiques du travail dans le but de diffuser des ensembles de données comparables au niveau international, et fournit une assistance technique et une formation aux états membres de l'OIT afin de soutenir leurs efforts pour produire des données sur le marché du travail de haute qualité.

4.a. Justification

Pour éradiquer la pauvreté, nous devons en comprendre les causes profondes. Le taux de pauvreté des travailleurs révèle la proportion de la population active qui vit dans la pauvreté en dépit d'être employée, ce qui implique que leurs revenus liés à l'emploi ne sont pas suffisants pour les sortir, eux et leurs familles, de la pauvreté et leur assurer des conditions de vie décentes. L'adéquation des revenus est un aspect fondamental de la qualité de l'emploi, et ces déficits contribuent à maintenir les travailleurs et leurs familles dans la pauvreté.

La proportion de travailleurs pauvres (c'est-à-dire le taux de pauvreté des travailleurs) combine les données sur le revenu ou la consommation des ménages avec les variables du cadre de la population active mesurées au niveau individuel et met en lumière la relation entre l'emploi et la pauvreté des ménages.

4.b. Commentaires et limites

Au niveau national, les comparaisons dans le temps peuvent être affectées par des facteurs tels que les changements de types d'enquêtes ou de méthodes de collecte de données. L'utilisation de la parité de pouvoir d'achat (PPA) plutôt que des taux de change du marché garantit la prise en compte des différences de niveaux de prix entre les pays. Toutefois, on ne peut pas affirmer de manière catégorique que deux personnes dans deux pays différents, vivant avec moins de 1,90 \$ américain par jour en PPA, sont confrontées au même degré de privation ou ont le même niveau de besoins.

La pauvreté dans le contexte de cet indicateur est un concept qui s'applique aux ménages, et non aux individus, et part du principe que les ménages mettent leurs revenus en commun. Cette hypothèse n'est pas toujours vraie.

En outre, le statut de pauvreté d'un ménage est fonction du salaire et des autres revenus liés à l'emploi obtenus par les membres du ménage qui ont un emploi, des revenus tirés de la possession d'actifs, plus tout autre revenu disponible tel que les paiements de transfert ainsi que du nombre de membres dans le ménage. Le fait qu'un travailleur soit considéré comme un travailleur pauvre dépend donc de son propre revenu, du revenu des autres membres du ménage et du nombre de membres qui doivent être soutenus dans le ménage. Il est donc souvent utile d'étudier la structure des ménages par rapport à la pauvreté des travailleurs.

4.c. Méthode de calcul

 $\label{eq:Taux} \text{Taux de pauvret\'e des travailleurs} = \frac{\text{Personnes actives vivant avec moins de 1,90 \$ (USD) par jour}}{\text{Emploi total}} \ \times \ 100^{\circ}$

Page: 3 of 5

4.d. Validation

L'OIT procède à des consultations annuelles avec les Etats membres par le biais du questionnaire d'ILOSTAT et du système de rapports statistiques (« Statistics Reporting System » (StaRS)). Les fournisseurs de données nationaux reçoivent un lien vers le portail où ils peuvent examiner toutes les données nationales sur les ODD disponibles dans ILOSTAT.

4.e. Ajustements

Dans le cadre de l'initiative de l'OIT sur les microdonnées harmonisées, l'OIT s'efforce de produire des statistiques du travail comparables au niveau international en se basant sur des concepts et définitions d'indicateurs adoptés par la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST).

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national et (ii) au niveau régional

- Les estimations sont produites pour les pays et les années pour lesquels aucune estimation directe de la pauvreté des travailleurs, basée sur des estimations d'enquêtes auprès des ménages, n'est disponible, mais pour lesquels des estimations de la pauvreté totale sont disponibles dans la base de données PovcalNet de la Banque mondiale. Ceci est effectué par le biais d'un modèle de régression multivarié décrit dans le document (en anglais) « Employment and economic class in the developing world » (Kapsos et Bourmpoula, 2013), disponible à l'adresse http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms_216451.pdf.
- Suite à l'étape décrite directement ci-dessus, les données manquantes au niveau national sont estimées par un modèle de régression multivarié dans le but de produire des estimations globales et régionales.

4.g. Agrégations régionales

L'OIT produit des estimations mondiales et régionales de l'emploi par classe économique (et donc, des taux de pauvreté des travailleurs) en utilisant le modèle de l'emploi par classe de l'OIT. Ces estimations font partie de la série des Estimations et Prévisions de l'OIT, analysées dans les rapports de l'OIT sur les Perspectives mondiales de l'emploi et de la société. Pour plus d'informations sur le modèle utilisé pour obtenir ces estimations, il est possible de consulter le document de l'OIT (en anglais) « Employment and economic class in the developing world » (Kapsos et Bourmpoula, 2013), disponible à l'adresse suivante : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms 216451.pdf.

4.h. Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national

Les estimations nationales de la pauvreté différeront de cet indicateur des ODD. Cet indicateur des ODD utilise le seuil de pauvreté international, actuellement fixé à 1,90 \$ (dollar américain) à parité de pouvoir d'achat. Pour plus d'informations, consulter le document (en anglais) « Decent Work and the Sustainable Development Goals: A Guidebook on SDG Labour Market Indicators » (OIT) https://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/publications/WCMS_647109/lang--en/index.htm

4.i. Gestion de la qualité

Les processus de compilation, de production et de publication des données, y compris leur contrôle de la qualité, sont effectués conformément au cadre méthodologique et aux normes établis par le Département de la statistique de l'OIT, conformément aux normes de l'OIT en matière de technologie de l'information et de gestion.

4.j. Assurance de la qualité

Des contrôles de cohérence et de qualité des données sont régulièrement effectués pour valider les données avant leur diffusion dans la base de données d'ILOSTAT. Ces vérifications consistent en la révision des données et des métadonnées de tous les intrants pertinents appliquant des protocoles afin de garantir le maintien de la comparabilité internationale et de la cohérence des séries chronologiques. Pour les estimations modélisées qui en résultent, des évaluations statistiques et discrétionnaires des données de sortie sont effectuées.

4.k. Évaluation de la qualité

L'évaluation finale de la qualité de l'information est effectuée par l'Unité de production et d'analyse des données de l'OIT. Si des problèmes rencontrés ne peuvent pas être clarifiés, les informations respectives ne sont pas publiées.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données :

Les données pour cet indicateur sont disponibles pour 117 pays et territoires.

Séries chronologiques :

Ceci couvre les données par pays de 2000 à 2020. Les agrégats mondiaux et régionaux sont disponibles de 2000 à 2021.

Désagrégation:

Le taux de pauvreté des travailleurs (proportion des travailleurs pauvres) est désagrégé par sexe et par âge.

6. Comparabilité / Dérogation des normes internationales

Les estimations nationales de la pauvreté différeront de cet indicateur des ODD. Cet indicateur des ODD utilise le seuil de pauvreté international, actuellement fixé à 1,90 \$ (dollar américain) à parité de pouvoir d'achat. Pour plus d'informations, consulter le document (en anglais) « Decent Work and the Sustainable Development Goals: A Guidebook on SDG Labour Market Indicators » (OIT) https://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/publications/WCMS_647109/lang--en/index.htm

7. Références et documentation

- (En anglais) « Decent Work and the Sustainable Development Goals: A Guidebook on SDG Labour Market Indicators » (OIT) https://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/publications/WCMS_647109/lang-en/index.htm
- ILOSTAT (https://ilostat.ilo.org/fr/).
 - Page sur la pauvreté des travailleurs de l'ILOSTAT (https://ilostat.ilo.org/fr/topics/working-poor/)
- (En anglais) « Employment and economic class in the developing world » (Kapsos et Bourmpoula, 2013) http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms 216451.pdf
- (En anglais) « Decent Work Indicators Manual » http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---integration/documents/publication/wcms 229374.pdf (deuxième version, page 70).

Page: 5 of 5